

Incub Montagne

Lancez et développez votre activité
d'entrepreneuriat en montagne



8
places

à partir de
1^{er} nov. 26

Territoires
de montagne
Isère

Projets en
lien avec la
montagne

Et si vous lanciez votre activité en montagne, accompagné et en toute sérénité ?

La montagne offre un cadre d'entrepreneuriat unique, avec ses atouts et ses défis. Avec **Incub Montagne**, l'AFRAT met son expertise des territoires de montagne au service de votre projet : démarrez votre activité en conditions réelles, décrochez vos premiers clients et facturez vos premières prestations — avant même de créer votre entreprise et de vous immatriculer.

Un accompagnement sur-mesure et un cadre sécurisé pour lancer et développer votre activité : c'est ce que permet le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)*.

Plus qu'un dispositif, un état d'esprit

Entrer dans un incubateur — et particulièrement dans celui de l'AFRAT — c'est plus que bénéficier d'un **statut** et d'un **accompagnement**. C'est aussi faire le choix de s'investir : développer votre activité dans un **cadre collectif**, partager votre expérience, apprendre des autres porteurs de projet et contribuer à la dynamique du groupe. C'est enfin bénéficier de tout l'**écosystème AFRAT** — son équipe, ses formateurs, ses stagiaires, son réseau de professionnels et d'acteurs de la montagne — autant de rencontres et d'opportunités pour faire grandir votre projet.

▲ Sécurité

Un cadre réglementé, sans créer de structure. Vous conservez votre protection sociale et vos allocations chômage.

▲ Efficacité

L'AFRAT émet vos factures et gère la comptabilité. Vous gagnez du temps pour votre activité.

▲ Autonomie

Votre projet, votre rythme, vos choix — mais jamais seul, et toujours avec un cap : faire de votre activité une réussite viable.

▲ Collectif et réseau

Un suivi personnalisé, mais aussi des ateliers et des échanges entre porteurs de projet, et l'accès au réseau AFRAT

Le parcours (de 6 à 12 mois) : accompagnement et modalités

Diagnostic et cadrage

Avec votre référent entrepreneurial : entretien approfondi, formalisation du dossier de votre projet, construction de votre prévisionnel financier.

Suivi régulier

2 rdv individuels :
• Avec votre référent entrepreneurial
• Avec votre référent financier
Expertise ponctuelle mobilisée selon vos besoins

Temps collectifs

8 ateliers collectifs, répartis sur 12 mois : ateliers, formations et échanges entre pairs

Et après...

- Création et immatriculation
- Ou entrée en CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi), statut d'entrepreneur salarié
- Ou renouvellement du CAPE (2 fois max)
- Ou retour vers l'emploi

Est-ce fait pour vous ?

Pour qui ?

Toute personne souhaitant tester une activité avant de créer son entreprise

- ▲ Demandeurs d'emploi
- ▲ Personnes en Contrat de Sécurisation Professionnelle
- ▲ (CSP) Bénéficiaires du RSA
- ▲ Salariés à temps partiel, saisonniers, pluriactifs

L'éligibilité dépend de la nature du projet, de son degré de maturité, de votre situation personnelle et professionnelle, de vos motivations et du potentiel de développement.

Le CAPE n'est pas un contrat de travail : c'est un dispositif d'appui de 6 à 12 mois, renouvelable deux fois (36 mois maximum), qui préserve vos droits sociaux.

Quels coûts ?

60 € De contribution à l'entrée

8 % Du chiffre d'affaires HT

Prélevés uniquement si vous facturez, avec néanmoins un plancher de contribution de 50€/mois (Couvre gestion, services mutualisés et RC professionnelle)

À noter — Cette nouvelle offre complète les formations que l'AFRAT propose à ses stagiaires. Grâce au soutien du fonds de revitalisation (retour à l'emploi), elle vous est accessible à des conditions privilégiées pour cette première promotion. C'est une première pour nous : en la rejoignant, vous devenez acteur d'une aventure que nous construisons ensemble — et vous nous aidez à la faire grandir.



Quelles activités ?

Tout secteur d'activité — en montagne, sur la montagne, pour la montagne

Votre projet est le bienvenu, quel que soit son domaine, dès lors qu'il répond à **deux critères** qui traduisent la vocation d'Incub Montagne : soutenir des projets qui font vivre le territoire et accompagnent sa transition — dans la lignée des valeurs de l'AFRAT.

Ancrage montagne

Tout secteur d'activité, dès lors que votre projet vit en montagne, s'exerce sur la montagne ou travaille pour la montagne — en territoire isérois. La pluriactivité, fréquente en montagne, est tout à fait possible

Contribution à la transition

Écologique (adaptation climatique, sobriété), économique (diversification, circuits courts) ou sociale et territoriale (lien social, services en zone rurale, transmission de savoir-faire).

⚠ Cas particulier — activités d'encadrement sportif

Les activités d'encadrement sportif sont éligibles, sous deux conditions : détenir la carte professionnelle requise et obtenir la validation de notre assureur. Parlez-nous de votre projet en amont, nous étudierons ensemble sa faisabilité.

⚠ Activités non éligibles

Certaines activités ne peuvent pas être accueillies, pour des raisons réglementaires, d'assurance ou de compatibilité avec le dispositif :

- les professions réglementées (droit, santé, expertise comptable)
- les activités nécessitant une garantie décennale
- les activités à fort risque corporel
- les activités impliquant un investissement, un stock important ou des locaux commerciaux dédiés (sauf montage spécifique)

Un doute sur votre projet ? Parlez-nous-en : chaque situation est étudiée au cas par cas.

Comment ça se passe ?

1	2	3	4	5	6	7
Candidature en ligne	Entretien individuel	Comité de sélection	Signature du CAPE	Déploiement	Suivi et collectif	Bilan et sortie
Formulaire ouvert dès août 2026	Analyse du projet et des besoins	Aufil de l'eau, sur grille de critères	Le cadre est posé, vous démarrez	Premiers clients, premières factures	RDV, gestion, ateliers, réseau	Renouvellement CAPE, Immatriculation, entrée en CAE ou réorientation

Calendrier — ouverture des candidatures en **août 2026** · entretiens et sélection au fil de l'eau d'août à octobre · premiers démarrages le **1er novembre 2026**